

Situés à proximité immédiate du centre-ville, dans un parc aménagé, la Résidence Autonomie de MONTENDRE a été créée en annexe de l'Ehpad. Ils comportent 12 studios de type F1 bis (d'une superficie de 33 m<sup>2</sup> + un balcon de 5,25 m<sup>2</sup> minimum)

Toutes les normes de confort thermique, phonique et d'accès handicapés sont respectées. Chaque pièce est équipée d'un appel malade relié à l'EHPAD 24 heures sur 24.

Les appartements s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans par dérogation du médecin départemental).

#### LES TARIFS 2025

Les charges mensuelles obligatoires comprennent :

- ↪ Un prix de loyer,
- ↪ Un coût des services collectifs.

#### LE LOYER EST MENSUEL :

Il est fixé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier.

#### **Au 1<sup>er</sup> Janvier 2025**

Pour un F1 BIS il s'élève à 458.52 €

#### LE PRIX DES SERVICES COLLECTIFS EST JOURNALIER

Il est fixé chaque année par arrêté de Monsieur Le Président du Conseil Départemental.

#### **Au 1<sup>er</sup> Avril 2025, il s'élève à :**

↪ Pour un F1 Bis : 20.52 €

A titre indicatif, pour un mois de 30 jours, le montant total des charges est de :

↪ Pour un F1 Bis, 458.52 € + 615.60 € = 1 074.12 €

Chaque résident peut bénéficier, en fonction de ses revenus, de l'Aide Personnalisée au Logement, qui vient en diminution du loyer demandé.

L'Etablissement est habilité à recevoir des Personnes Agées au titre de l'Aide Sociale.

#### LA RESTAURATION EST FACULTATIVE

Les tarifs sont fixés chaque année par arrêté de Mr Le Président du Conseil Départemental. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025 les prix sont de :

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| ↪ Le petit déjeuner : | 1.40 € |
| ↪ Le repas de midi :  | 5.40 € |
| ↪ Le repas du soir :  | 5.15 € |
| ↪ Le goûter :         | 1.40 € |

Selon les circonstances, le locataire peut également bénéficier du service de portage de repas portés à domicile et dont le prix est fixé à 11.20€ par plateau pour l'année 2023. Le plateau repas comprend le repas de midi, le repas du soir, l'eau ou le vin et le pain.

#### LA PRESTATION LINGE

Les résidents qui le souhaitent peuvent faire appel à une prestation tarifée d'entretien du linge par la blanchisserie de l'EHPAD. (6.15 €/kg).

Autant de possibilités qui laissent le résident libre de s'organiser à sa convenance.

Sont à la charge des résidents, les dépenses d'électricité et de téléphone.

#### MODALITES D'ADMISSION :

- ↪ Un dossier administratif et un dossier médical doivent être remplis sur le site VIA TRAJECTOIRE
- ↪ Une caution égale à un mois de loyer est demandée avant chaque entrée.

#### PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR

- ↪ Un extrait d'acte de naissance et une copie de la carte d'identité
- ↪ Une photocopie de l'attestation papier de Sécurité Sociale
- ↪ Une photocopie de la carte Mutuelle
- ↪ Une photocopie de la carte vitale
- ↪ Une photocopie des avis d'imposition ou de non imposition des 2 dernières années avant l'entrée dans l'établissement
- ↪ Photocopies des déclarations fiscales des 2 dernières années.
- ↪ L'attestation d'assurance responsabilité civile et risques locatifs

# Résidence autonomie

## *Les Vacances de la Vie*

Exemples d'aides possibles :

- ↪ APL : 394 € maxi / mois
- ↪ Aide sociale sur les services collectifs : 100 % possible  
(cas d'une résidente percevant environ 800 € de revenus mensuel)



### **Résidence autonomie**

22 Rue de la Motte à Vaillant

17130 MONTENDRE



**05 46 49 22 64**

[epd2monts@epd-les2monts.fr](mailto:epd2monts@epd-les2monts.fr)